

# Restructuration architecturale et pédagogique pour l'IME l'Envol

**Pressé par les nouvelles normes de désenfumage, l'IME l'Envol en profite pour s'agrandir et améliorer les conditions de vie des 39 enfants accueillis. Les travaux, financés en partie par l'ARS, ont débuté en mars 2021 et devraient s'achever en octobre 2022. En attendant les enfants sont hébergés à l'ancienne MAS de Cubrial.**

**D'**après M. Lemaître, directeur de l'IME l'Envol, « l'IME accueille 39 enfants aux handicaps hétérogènes, déficience mentale, trisomie, autisme, polyhandicap. 9 autres sont hébergés par des familles d'accueil. Et il y a 65 salariés. À l'Envol, on est ouvert 365 jours par an. C'est une spécificité rare dans la région, ce qui fait qu'on accueille aussi des enfants pour du répit. Ils arrivent d'autres IME le temps d'un week-end ou celui des vacances, parfois pour soulager les familles ».

Depuis 2018, l'intégration en milieu ordinaire se fait par des classes externées. Mme Nicod-



**Les 5 enfants arrivés au collège des Villanelles en septembre sont suivis par une enseignante spécialisée déléguée par l'Éducation nationale et une éducatrice spécialisée salariée de l'IME.** Photo ER

Bardi, chef de service à l'IME explique :

« C'est une démarche inclusive qui propose à chaque enfant de pouvoir s'intégrer dans un environnement ordinaire. L'objectif est la socialisation tout en maintenant une scolarité adaptée à leurs besoins et à leurs rythmes. Tous ne peuvent pas y accéder, ceux-là bénéficient d'une scolarité au sein de l'IME. »

## Une enseignante spécialisée déléguée par l'Éducation nationale

Aucun moyen supplémentaire n'est attribué aux établissements scolaires participants, mais une enseignante spécialisée, Mme Letoublon, déléguée par l'Éducation nationale, ainsi que Mme Marchand, éducatrice spécialisée salariée de l'IME, s'occupent des 5 enfants arrivés au collège des

Villanelles en septembre 2021. Mme Letoublon « [Je] les suis depuis le primaire en classe externalisée. Je m'adapte à l'univers des enfants, certains lisent d'autres non, certains bénéficient de cours commun avec les élèves du collège, cours d'histoire ou sport... C'est aussi un bénéfice pour les enfants non handicapés qui apprennent à accepter la différence. »

## Des difficultés liées à la structure de l'établissement

Seuls inconvénients, d'après Mme Dejardin, principale du collège, des difficultés liées à la structure de l'établissement : « On est obligé de poursuivre l'intégration mais il faudrait plus de salles. On a moins de temps pour manger, donc certains élèves ne peuvent plus participer à certaines activités. Mais je n'estime pas pour autant que le confort est supérieur à l'intérêt pédagogique. » Ce que confirme M. Lemaître qui rappelle les bénéfices mutuels de ce vivre ensemble.